



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

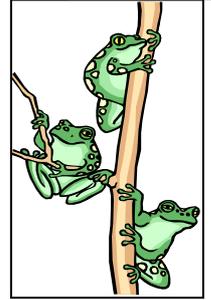
Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Mars 2015

Edito



Communauté d'Agglomération de Colmar



Le mois de mars sera un mois d'élection. Nous allons choisir les représentants de nos nouveaux cantons.

En effet, le gouvernement a redécoupé notre chère France, et cela commence par les cantons qui deviennent des "Supers Cantons".

N'oublions pas que la commune reste le fondement de la République !

Alors, à vos urnes les 22 et 29 mars !

Au niveau local, vous trouverez les différentes manifestations : Marché de Pâques des écoles le 31 mars, animation à la salle Saint Michel avec la médiathèque le 8 avril, théâtre salle Saint Michel les 11, 12 et 18 avril, tournoi de scrabble salle Saint Michel le 26 avril.

Marie Guillon



Rénovation du lavoir



70ème anniversaire de la Libération



La bourse aux vêtements



Carnaval des enfants



70ème anniversaire de la Libération



Tournoi de sabre à Wintzenheim

Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Monsieur Laurent WINKELMULLER vient de m'informer, ainsi que l'ensemble du Conseil municipal, qu'en raison de nouvelles opportunités professionnelles et d'une charge accrue de ses obligations de chef d'entreprise, il ne peut plus assumer la lourde fonction de 1^{er} adjoint. Il souhaite néanmoins participer à la vie politique de la commune en continuant de siéger au sein du Conseil municipal et d'assumer certaines représentations extérieures dans lesquelles il s'est engagé. C'est une décision courageuse de sa part que je respecte pleinement. Dès à présent, je le remercie vivement pour les services rendus à la collectivité depuis les dernières élections en tant que premier adjoint.

En ce début d'année, l'association des pêcheurs et celle des arboriculteurs ont déjà tenu leur assemblée générale et la municipalité y était à chaque fois représentée.

D'autres manifestations importantes ont eu lieu : la cérémonie des vœux, la crémation des sapins, la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la Libération de notre village, la bourse aux vêtements et jouets et le tournoi international d'escrime.

Pour le 70^{ème} anniversaire de la Libération de notre village, la mairie a créé un fascicule reprenant les récits de 7 personnes qui ont vécu les durs combats dans notre village. Il est à présent disponible à la mairie sur simple demande.

De gros dossiers occupent actuellement le secrétariat et les élus : l'adjudication des 2 lots de chasse, la location des terres communales devenues disponibles, la préparation de la journée citoyenne, la révision du PLU, la préparation du budget 2015 , ...

Concernant la journée citoyenne, de nombreuses personnes se sont déjà manifestées lors des deux premières séances de travail. Nous reviendrons vers vous courant avril pour vous tenir au courant de ce défi que nous espérons mener avec le plus grand nombre d'habitants.

Quant au service technique, il est intervenu au niveau des espaces verts, a décrépi l'ancien lavoir, installé 2 bancs dans la cour Sainte-Marthe ainsi que 6 poubelles supplémentaires, ce qui fait un total de 18 conteneurs répartis dans tout le village. Il a également entretenu et peint le matériel destiné à embellir notre commune durant la saison estivale.

Concernant le lavoir, le dossier est actuellement entre les mains de l'architecte. Nous ne manquerons pas de vous informer de son évolution au fur et à mesure de son avancement.

Les incivilités signalées par les agents communaux concernent le dépôt de rideaux et de bouteilles diverses dans la poubelle de l'école maternelle durant le week-end du 15 février, les dépôts en grande quantité d'aliments et autres déchets domestiques dans la poubelle près des bennes de la gare alors que chaque foyer possède normalement son récipient, les déchets papier et plastique découverts dans les déchets verts à la gare, les crottes de chiens qui polluent non seulement les rues, trottoirs mais également le terrain de football attenant à l'école élémentaire. Quel plaisir ont les jeunes de devoir évoluer dans de telles conditions !

Les élections départementales sont prévues les 22 et 29 mars prochain. Le législateur a changé les textes. Nous vous invitons à vous reporter en dernière page pour en connaître les modalités.

Dernier point, mais oh combien utile ! Avez-vous pensé à protéger votre logement contre les feux d'habitation avec un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) ? Cette obligation sera effective à compter du 8 mars prochain.

Très cordialement,

Votre Maire
Gérard HIRTZ



AGENDA

Mars

- 8 AG UNC
- 20 Exercice de printemps sapeurs pompiers
- 22 Elections départementales (1er tour)
- 29 Elections départementales (2ème tour)
- 31 Marché de Pâques des écoles

Avril

- 8 Spectacle de théâtre d'après Raymond Devos (salle saint Michel)
- 9 AG Don du sang
- 11, 12 & 18 Théâtre salle Saint Michel (TTH)
- 26 Tournoi de scrabble salle Saint Michel

INSCRIPTIONS EN PETITE SECTION ET C.P.

Les inscriptions en Petite Section et Cours Préparatoire auront lieu **le vendredi 13 mars 2015 de 13 h 45 à 15 h 30** dans le bureau de la Directrice à l'école élémentaire.

Les parents qui ne peuvent se rendre à l'école à ces deux dates devront prendre rendez-vous avec la Directrice, Mme Sylvie MARTISCHANG au :

03 89 49 36 80

Merci de vous munir :

- . du carnet de santé de l'enfant
- . du livret de famille.



STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE) : 785	JANVIER	FEVRIER
Femmes	36	32
Hommes	47	50
Total	83	82
Demandeurs d'emploi indemnisés	61	64
Demandeurs d'emploi non indemnisables	22	18

SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2015

Ordre du jour :

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 23 décembre 2014
- 3 - Informations légales
- 4 - Rue du Stauffen (section 39 - parcelles 439 et 443) : transfert d'office
- 5 - Restauration de l'ancien lavoir : demande de subvention au titre de la DETR
- 6 - Piste cyclable Herrlisheim / Eguisheim : précisions
- 7 - Divers

1. Mlle Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.

2. Le compte-rendu de la séance du 23 décembre 2014 est approuvé sans réserve.

3. Informations légales

Le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés :
section 5, parcelle n° 65 (6 rue du Muguet)
section 1, parcelle n° 48 (2 rue des Hirondelles)

4. Rue du Stauffen (section 39 - parcelles 439 et 443) : intégration d'office

Suite à l'enquête publique, l'assemblée approuve l'intégration d'office de ces parcelles dans le domaine public communal, sans indemnité, ainsi que le plan d'alignement.

5. Restauration de l'ancien lavoir : demande de subvention au titre de la DETR

Le plan de financement prévisionnel de l'opération, selon le dernier estimatif de l'architecte, pourrait être le suivant :
Les membres du Conseil municipal renouvellent leur adhésion au projet de restauration du lavoir et sollicitent une subvention au titre de la DETR 2015.

Dépenses		Recettes	
Prestations	Coût	Collectivité	Montant
Travaux	110 000	Commune	104 282
Prestations intellectuelles	8 000	Réserve parlementaire (Sénat)	15 000
		FCTVA	22 318
TOTAL HT	118 000 €		
TOTAL TTC	141 600 €	TOTAL	141 600 €

6. Piste cyclable Herrlisheim / Eguisheim : précisions

L'Association foncière n'était pas signataire de la première convention. Etant propriétaire de parcelles sur lesquelles passera cette piste cyclable, une nouvelle convention intégrant l'AF sera établie. La commune participera financièrement et techniquement à cette opération, en assurant notamment l'entretien de la piste.

7. Divers

Des accords semblent se dégager suite aux différentes réunions de la Commission Agriculture et Environnement, M. Jérôme Bauer demande un accord de principe du Conseil municipal afin d'autoriser les agriculteurs à labourer les terres qui devraient leur être attribuées par la commune. Un avis favorable est émis.

Chasse : le lot 1 a été adjugé et une deuxième séance d'adjudication a été fixée au 26 février à 18h00 pour le lot 2, avec dépôt des candidatures avant le 4 février.

Le Maire informe les membres du Conseil municipal des prochaines dates de réunions :

- réunion PLU le 9 février à 19h00
- visite du dépôt communal de Houssen le 11 février à 10h00
- commission Agriculture et Environnement le 11 février à 19h00
- conseil municipal le 11 février à 19h30

Il rappelle que du bois peut être récupéré rue de la Scierie et que le repas de Noël entre les élus, les agents et les bénévoles a lieu ce vendredi à 19h00.

SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2015

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2015
3. Informations légales
4. Chasse 2015-2024 : autorisation donnée à la Commission de dévolution
5. Location de terres communales : dénonciation et signature de contrats
6. Divers

1. Mlle Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.

2. Le compte-rendu de la séance du 28 janvier 2015 est approuvé sans réserve.

3. Informations légales

Le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour le bien cadastré section 39, n° 344/73 (10 rue d'Eguisheim).

4. Chasse 2015-2024

La commission de dévolution est autorisée à adjudger le droit de chasse du lot 2 au plus offrant dans le cas où l'adjudication du 26 février 2015 est infructueuse.

5. Location de terres communales

Plusieurs terres communales sont à louer, sous forme de bail de 9 ans ou de bail précaire.

La Commission Environnement et Agriculture s'est réunie plusieurs fois pour étudier les candidatures, proposer l'attribution, l'échange et la dénonciation de certains contrats. Les différentes propositions de la commission ont été adoptées par le Conseil municipal.

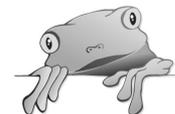
6. Divers

Il était question des candidatures pour la commission PLU et la commission Journée citoyenne, de la pétition pour l'aménagement d'un skatepark, de la remise des poules par la CAC prévue le 30 mai. Des fleurs sont remises à Anita ZIMMERMANN pour son grand anniversaire.

Laurent WINKELMULLER annonce sa démission du poste de Premier Adjoint, pour raisons professionnelles. Il continuera d'assumer ses fonctions au sein du SIVOM du canton de Wintzenheim et de la CAC. Il continuera de siéger au Conseil municipal et dans certaines Commissions. Le Maire remercie Laurent WINKELMULLER pour tout ce qu'il a fait pour la commune.

**Les procès-verbaux complets sont disponibles à la mairie ou sur le site internet
www.herllisheim-pres-colmar.fr**

La Vie Courante



RESULTATS DU RADAR

Situation : Place du 5 février, sens sud/nord et nous sommes en zone 30.
 Période : du lundi 19 janvier au 1er février 2015

Nombre d'enregistrements en 2 semaines : 17 249 (Tout compris)
 Nombre de jours : 14
 Moyenne journalière : 1 232

Vitesse moyenne enregistrée, tout compris.

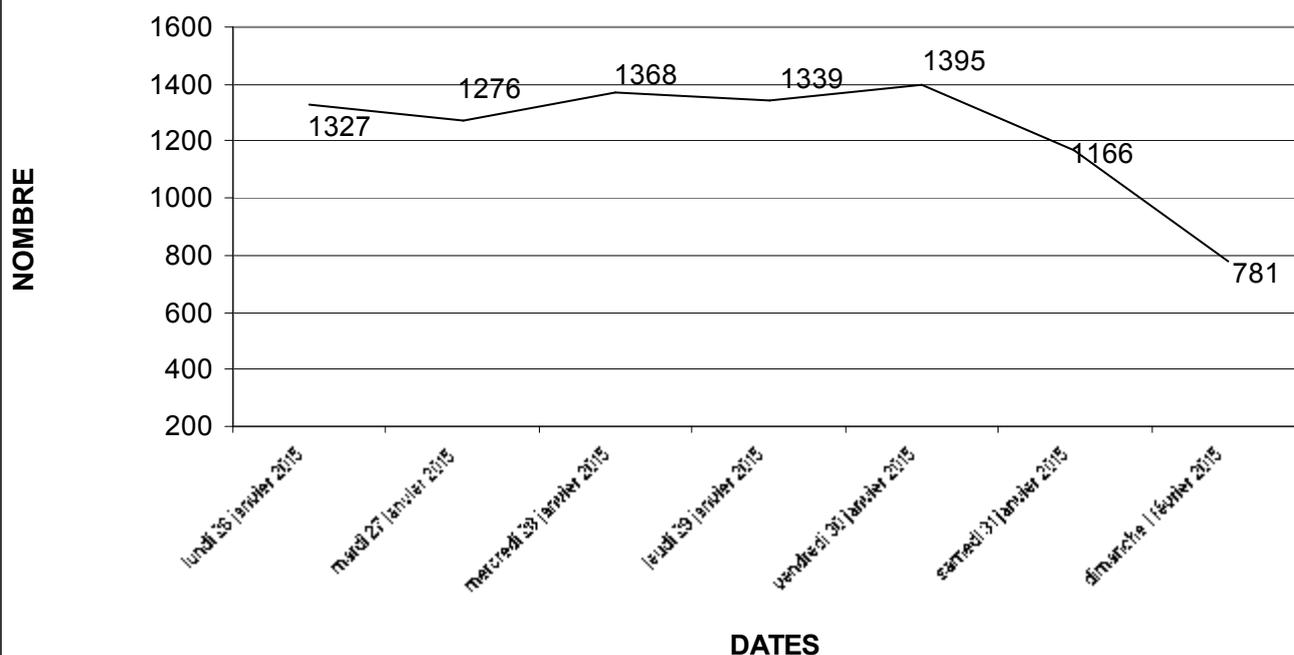
L'enregistrement se fait en 2 étapes. Le premier à environ 40/50 mètres et le second devant le radar.
 Entre les deux, nous remarquons le ralentissement ou l'accélération du véhicule.

<u>1° enregistrement</u>	<u>2° enregistrement</u>
37,4	35,0

Les résultats sont exploitables au strict minimum car ils sont tronqués du fait de la proximité des commerces, d'où des ralentissements ou des démarrages qui faussent les données.

<u>Vitesses enregistrées (1° enregistrement)</u>			
Moins de 21 km/h	1 186	6,88%	Cyclistes, commerces, croisement, parking ...
Entre 21 et 35 km/h	4 888	28,34%	
Au-delà	11 175	64,79%	
TOTAL	17 249	100,00%	

NOMBRE D'ENREGISTREMENTS (Semaine du 26 janvier au 1er février 2015)



La Vie Courante

CAISSE D'ASSURANCE – ACCIDENTS AGRICOLES DU HAUT-RHIN

En application des textes qui régissent le recouvrement des cotisations d'assurance-accidents agricoles en Alsace-Moselle, le rôle des cotisations foncières de l'année 2015 est affiché en Mairie.

Vous pouvez le consulter jusque fin du mois.

PARLEMENT ALSACIEN DES JEUNES

La Région Alsace a créé le premier Conseil Régional des Jeunes, dénommé « Parlement Alsacien des Jeunes » (PAJ).

Le PAJ réunit actuellement 40 membres âgés de 15 à 28 ans, représentant la diversité de la jeunesse alsacienne.

Il compte à parité des filles et garçons, des jeunes de tous statuts (lycéens, apprentis, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, jeunes en activité), issus de l'ensemble des territoires urbains et ruraux alsaciens, pour un mandat d'une durée de 18 mois non renouvelable.

La mandature actuelle prenant fin en mars 2015, le PAJ sera totalement renouvelé.

Si vous désirez postuler, le dossier de candidature est à compléter en ligne jusqu'au 28 février 2015, à l'adresse suivante : www.priorite-jeunesse-alsace.eu

CADETS DE LA REPUBLIQUE DE LA POLICE NATIONALE UNE FORMATION EN ALTERNANCE DE 12 MOIS POUR DEVENIR POLICIER

Vous souhaitez intégrer la police nationale ?

La formation des cadets de la République est faite pour vous.

Si vous êtes âgés de 18 à 30 ans, de nationalité française, vous pouvez postuler sans conditions de diplômes à cette formation.

Le recrutement se fait sur des épreuves de sélection (épreuves sportives, tests psychologiques, entretien devant une commission).

Une fois le cursus intégré, vous serez formé pendant un an en lycée professionnel et à l'école de police.

Les dossiers d'inscription pourront être retirés soit :

- À l'Ecole Nationale de Police - 1 rue du Maréchal Juin - BP 68395
25208 MONTBELIARD cedex
- Au lycée professionnel des Huisselets - 8 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 25206 MONTBELIARD Cedex





SEMAINE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Cette année, la quête en faveur de la Ligue Départementale du Haut-Rhin pour la recherche contre le cancer aura lieu

du 16 au 22 mars 2015.

Nous vous prions de bien vouloir réserver un accueil favorable à nos quêteurs bénévoles, que nous remercions d'avance pour leur implication.



Certains quêteurs n'étant pas disponibles durant cette période, nous recherchons 4 bénévoles pour compléter l'équipe en place. Si vous êtes intéressés, merci d'appeler le secrétariat de la mairie au 03 89 49 39 80.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui voudront bien nous rejoindre.

IMPOT SUR LE REVENU

le simulateur permettant de calculer le montant de votre impôt et d'ajuster éventuellement vos mensualités est en ligne sur impots.gouv.fr

La Direction générale des Finances publiques (DGFiP) a mis en ligne sur le site internet impots.gouv.fr un simulateur de calcul de l'impôt sur les revenus de 2014.

Ce simulateur tient compte des différentes dispositions fiscales en vigueur et de la refonte du barème votée en décembre pour les ménages disposant de revenus modestes ou moyens.

Si vous résidez en France, ce simulateur vous permettra de calculer l'impôt que vous allez payer en 2015 et de modifier le cas échéant vos prochaines mensualités ou votre acompte.

Rendez-vous vite sur impots.gouv.fr et retrouvez l'information et les services dont vous avez besoin, au moment où vous en avez besoin !



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PORTAIL DU
GOUVERNEMENT



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

56 personnes se sont présentées à la collecte de sang organisée à Herrlisheim le 30 janvier. Beaucoup de jeunes se sont mobilisés dont 2 premiers dons, cela est encourageant pour l'amicale des donateurs de sang organisatrice.

Que toutes ces personnes soient remerciées au nom des malades bénéficiaires de leur geste.

Messieurs Hugues Bannwarth et Steeve Mototoléa ont reçu un drap de bain gagné par tirage au sort.



A noter dans votre agenda : - **assemblée générale le 9 avril 2015**
- **prochaine collecte le 5 juin 2015**

MERCI !

INFO ARBORICULTURE

Samedi 7 mars à 14h00 au verger JEDELE à EGUISHHEIM : taille d'hiver sur fruitiers en haute tige.



Samedi 14 mars et samedi 21 mars à 14h00 au verger école : cours de taille sur haie fruitière et sur haute-tige.

Les moniteurs de l'association d'arboriculture vous invitent cordialement à ces rencontres.

Le Président
Claude BAGUET

SUPER LOTO « SPECIAL BONS D'ACHATS » NON FUMEUR

organisé par l'Amicale de la Classe 59
de HERRLISHEIM

samedi le 28 mars 2015 à 20 heures,
à la salle des Fêtes de Wihr-au-Val

Valeur des bons : de 30 € à 400 €

Vente des cartons à partir de 18 heures.

Prix du carton : 3.50 €
Les 6 cartons : 18 €
(6 cartons achetés = 1 offert).

Boissons et petite restauration sur place !

Réservations : tél. **03 89 49 26 66** ou **03 89 49 29 39**

Toute place réservée
non occupée à 19 h 45
sera redistribuée.



ASSOCIATION DE QUILLES HERRLISHEIM - TOURNOI 2015

L'Association de Quilles de Herrlisheim a le plaisir de vous inviter à son 37ème tournoi de quilles qui se déroulera à partir du 7 avril .

Le jeu de quilles peut être pratiqué par tout le monde, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes.

Ce tournoi a précisément été conçu pour permettre à un grand nombre de personnes d'y participer (personnes averties ou non initiées au jeu de quilles).

Si vous voulez vous divertir et passer une agréable soirée avec vos amis, familles, voisins, venez à la piste de quilles, l'ambiance y est toujours excellente. Frais de participation par joueur : 6 € pour la durée du tournoi (30€ par équipe).

Des prix récompenseront les meilleures équipes ainsi que les meilleurs individuels licenciés ou non.

Après chaque rencontre, un « SCHIFFALA KEGLA » sera réservé aux participants.

Pour tous renseignements,
vous pouvez contacter le président,
Bernard EICHHOLTZER,
tél. 03 89 49 38 86.
ou Edith MURSCHEL,
tél. 06 16 76 39 81



Date limite d'inscription : 6 avril 2015



Les Grands Anniversaires du mois de mars 2015

Bon anniversaire !

BURCKERT Maurice, 83 ans le 2

PIFFER Colette, 82 ans le 2

FUCHS Henri, 78 ans le 4

KIBLER Jeannette, 87 ans le 4

KELLER Marcelline, 93 ans le 5

WURGES Joséphine, 91 ans le 7

WURGES Fernand, 84 ans le 9



Naissances

Amélien BLEYEN

le 12 décembre



Timothée MAHÉ

le 15 février

Décès

Maurice CASTELLI

le 6 février



Matthieu ROSFELDER

le 11 février

Petites annonces



VENTES

A vendre, appartement - type F4 - 78 m²
sdb et cuisine équipées,
3 chambres + cave + garage double.
Séjour et terrasse exposés sud.
Aucun travaux à prévoir, état neuf.
Tél. 06 37 88 97 94

Vends table de ping-pong,
radiateur Acova à circulation eau chaude (ch. central),
un porte skis pour 206.
Tél. 03 89 49 24 07 ou 06 72 60 43 55

CEDE

Piano droit « Rosenkranz » à accorder.
Tél. 03 89 49 26 49

Vends 3008 Allure - 1,6 HDI - 115 CV - BM6 -
Couleur blanche - 11900 km - 9 mois (personnel usine)
non fumeur - couche garage.
Tél. 06 89 95 64 66 après 19 heures.

DIVERS

Donne cours de maths, niveau collège.
Tél. 03 89 49 35 32

ASSISTANTE MATERNELLE

Assistante maternelle agréée à Herrlisheim,
disponible à partir de septembre pour accueillir
un bébé de 0 à 3 ans.
Tél. 03 69 45 99 41

Je m'appelle Aurélie, je suis dans ma 17ème année.
Je cherche à faire du baby-sitting.
Disponible le mercredi à partir de 15 heures, le vendredi
soir, le samedi voire même le dimanche.
Expérience : stage en crèche pendant 6 semaines.

Tél. 06 74 01 59 11 à partir de 18h 30

OBJETS TROUVES

Trouvé place de l'école
2 clés avec 1 petite clé
Disponible à la mairie

Trouvé rue des Fleurs
un cardan prise de force
Disponible à la mairie

Les Mercredis de l'Apprentissage

La **CCI** organise des réunions d'information
sur l'apprentissage les 11, 18 et 25 mars 2015
de 14 h à 16 h, à la CCI de Colmar.

Inscription obligatoire au **03 89 20 20 12 (M. Birling)**
ou par mail : r.birling@colmar.cci.fr



Entreprise de chauffage cherche un local à louer
(équivalent T2), avec garage.

Contact : 03 89 27 25 78

Modalités de publication des petites annonces

Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier. Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant. La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.



Dates des prochaines élections

Elections départementales

- 1er tour : dimanche 22 mars 2015
- 2ème tour : dimanche 29 mars 2015

Elections départementales : nouveau découpage et nouvelles modalités

Pour les prochaines élections cantonales de mars 2015, le législateur a souhaité que tous les conseils départementaux (il s'agit de la nouvelle dénomination des actuels Conseils Généraux) soient composés à parité parfaite entre hommes et femmes. Pour y parvenir, le législateur a réduit le nombre de cantons dans tous les départements et a prévu que chaque canton élira un binôme de deux conseillers départementaux (obligatoirement un homme et une femme).

Dans le Haut-Rhin, le nombre de cantons est passé de 31 à 17.

Notre actuel canton de Wintzenheim est fusionné avec ceux de Munster et de Rouffach pour former : le canton n° 16 (Wintzenheim).

Ce canton comprend les communes suivantes :

Breitenbach, Eguisheim, Eschbach-au-Val, Griesbach-au-Val, Gueberschwihr, Gundolsheim, Gunsbach, Hattstatt, Herrlisheim-près-Colmar, Hohrod, Husseren-les-Châteaux, Luttenbach-près-Munster, Metzeral, Mittlach, Muhlbach-sur-Munster, Munster, Niedermorschwihr, Obermorschwihr, Osenbach, Pfaffenheim, Rouffach, Sondernach, Soultzbach-les-Bains, Soultzeren, Soultzmatt, Stosswihr, Turckheim, Voegtlinshoffen, Walbach, Wasserbourg, Westhalten, Wettolsheim, Wihr-au-Val, Wintzenheim, Zimmerbach.

Nouvelles modalités

Les Conseillers Départementaux sont élus pour une durée de 6 ans.

Pour chaque canton, un binôme de deux candidats (obligatoirement une femme et un homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir la majorité absolue des suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour entre les 2 binômes arrivés en tête. Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5% des électeurs inscrits.